

**UNION des DÉMOCRATES
MUSULMANS FRANÇAIS**

**LE RAPPORT SUR
LE MODÈLE DE LA
FAMILLE ÉLARGIE**



**Ce programme
repose sur des
mesures
concrètes pour
encourager la
cohabitation
intergénérationnelle
favoriser la
transmission des
savoirs et des
valeurs, et
améliorer la
qualité de vie des
familles tout en
optimisant les
politiques
sociales.**



**Un
modèle
solidaire,
intergénérationnel
et durable**

LA FAMILLE ÉLARGIE

Un modèle solidaire, intergénérationnel et durable

1. Mesures économiques et fiscales : alléger le poids financier de la cohabitation intergénérationnelle

- Création d'un crédit d'impôt « Famille Élargie »* : Les foyers accueillant un parent ou un grand-parent bénéficieront d'un crédit d'impôt pour compenser les dépenses liées à l'aménagement du logement, aux soins et à l'accompagnement.
- *Exonération partielle de la taxe foncière et d'habitation* pour les foyers pratiquant l'hébergement intergénérationnel.
- *Revalorisation des allocations et aides sociales* pour les familles choisissant d'accueillir leurs aînés (reconnaissance comme aidant familial avec compensation financière).
- *Création d'un « Complément de logement familial »* pour aider à l'agrandissement ou à l'adaptation des logements pour accueillir des membres âgés de la famille.

2. Soutien au logement intergénérationnel

- Subventions pour l'adaptation des logements* : Prise en charge partielle des travaux permettant d'accueillir des personnes âgées (ascenseurs, douches adaptées, accès PMR, isolation thermique).
- *Encouragement du logement intergénérationnel collectif* : Développement de résidences adaptées où plusieurs générations cohabitent tout en conservant leur autonomie.
- *Création d'un label « Famille Élargie »* pour encourager les constructeurs et promoteurs immobiliers à concevoir des habitations adaptées à la cohabitation intergénérationnelle.

3. Reconnaissance du rôle des grands-parents dans l'éducation et la garde des enfants

- Mise en place d'un « congé grand-parental »* : Permettre aux grands-parents de prendre un congé rémunéré pour s'occuper de leurs petits-enfants en cas de besoin.
- *Rémunération ou défiscalisation des aides familiales* : Possibilité de rémunérer un grand-parent s'occupant régulièrement des enfants, avec des exonérations de charges sociales.
- Création d'un statut officiel de « parent-enseignant »* permettant aux grands-parents de jouer un rôle actif dans l'éducation et l'apprentissage des jeunes générations, notamment via des programmes d'accompagnement scolaire.

4. Renforcement du lien intergénérationnel et transmission culturelle

- Développement de programmes éducatifs intergénérationnels* : Mise en place d'activités entre jeunes et aînés pour renforcer la transmission des savoirs, de l'histoire et des traditions.
- *Valorisation de la mémoire familiale et collective* : Création d'espaces numériques et d'ateliers permettant aux aînés de transmettre leur histoire et leurs expériences aux plus jeunes.
- Mise en place d'un « service civique intergénérationnel »* pour favoriser le bénévolat des jeunes auprès des personnes âgées vivant en famille.

5. Santé et bien-être des seniors dans la famille élargie

- Déploiement de services de soins à domicile renforcés : Financement de services d'infirmiers et d'aides-soignants à domicile pour éviter le placement en EHPAD et favoriser le

financement de services d'infirmiers et d'aides-soignants à domicile pour éviter le placement en EHPAD et favoriser le maintien en famille.

- Accès facilité aux téléconsultations médicales* pour les aînés vivant avec leur famille.
- Reconnaissance des familles hébergeant des personnes âgées* comme des structures d'accueil alternatives avec un soutien financier et logistique.

6. Redéfinition des politiques de l'emploi et du travail pour s'adapter aux réalités de la famille élargie


- Flexibilité accrue pour les salariés aidants familiaux* : Mise en place d'horaires aménagés et de télétravail favorisé pour ceux qui s'occupent d'un parent ou grand-parent.
- Création d'un « compte épargne temps familial »* permettant aux salariés de cumuler des jours pour s'occuper de leurs proches en cas de besoin.

7. Sensibilisation et changement des mentalités

- Campagnes de communication pour valoriser le modèle de la famille élargie* : Sensibilisation sur les bienfaits économiques, sociaux et psychologiques de cette organisation.
- Création d'un Observatoire National des Familles Intergénérationnelles* chargé d'évaluer les impacts du modèle et d'orienter les futures politiques publiques.

Conclusion : Un modèle d'avenir pour une société plus solidaire

Ce programme repose sur l'idée que la *famille élargie* est un modèle qui non seulement permet de répondre aux défis



économiques et sociaux actuels, mais qui favorise également une meilleure transmission des savoirs, un accompagnement optimisé des enfants et une prise en charge humaine des aînés.

En encourageant les politiques de soutien aux familles, nous permettrons à chacun de mieux concilier vie personnelle et professionnelle tout en renforçant les liens entre générations.

Un modèle **solidaire, durable et humain**, au service du bien-être de tous.